

## COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 13 novembre 2012

**Le budget, les rapports d'activité des postes et services, la formation professionnelle, les conditions de travail à travers le DUERP et le TBVS mais aussi les éléments pour la réaffectation des agents de l'étranger non-renouvelés, tous ces points sont essentiels pour les élus FO car ils concernent tous les agents, TAF et TGE y compris**

### ⇒ Rapport d'activité des services et des trésoreries en 2011

La direction de la TGE rappelle les événements importants de l'année 2011 : Généralisation de Chorus pour la dépense de l'état (vague 6), nouvelle convention pour le service facturier suite à la mise en place du centre de services partagés au MAE, dé cristallisations des pensions, division du BOP TGE en 2 unités opérationnelles TGE et TAF, mise en place d'Agora sauf pour les TAF.

#### **Les services TGE :**

- **Equipe de renfort** : les **élus FO** s'inquiètent des conséquences pour les agents de la nouvelle pratique des missions de 15 jours. La direction répond qu'il s'agit d'ajuster au mieux les moyens aux besoins et que ces agents étaient « volontaires ». Ce n'est pas toujours le cas et ces missions courtes n'existaient pas auparavant.
- **Pensions** : ce service a rencontré de nombreuses difficultés en 2011. La direction reconnaît notamment que les liens s'étaient distendus avec le SRE entraînant une dégradation de la qualité du service fourni par ce partenaire principal. Cette situation a conduit à une réunion refondatrice des relations en 2012. La décristallisation implique de nombreuses opérations et calculs manuels pour la prise en charge dans PEZ.
- **Pensions cristallisées** : les évolutions attendues de Pastel (éditions, gestion des concessions) ont été demandées et sont en cours d'arbitrage budgétaire à la DGFIP.
- **DACR** : concerné par la plupart des évolutions réglementaires et techniques. Il est en attente de la mission Chorus sur plusieurs adaptations (AGE, PASTEL, COREGE)
- **Recettes** : le service s'inquiète pour 2012 du fonctionnement de REP avec Chorus comptabilité et du rattrapage des retards des indus de paies et pensions.
- **La CID** : Les **élus FO** ont évoqué la situation actuelle suite au rattachement de la cellule à la DISI OUEST (ESI des Marsauderies). Le TPG exigera la signature d'une convention avec la DISI pour garantir la prestation de service. Une réunion est prévue en décembre.
- **EAF** : les **élus FO** rappellent le problème de l'éloignement des comptes de gestion en attente d'examen qui doivent être stockés dans les archives au -2.

**Les élus FO rappellent** que les responsables de service ne doivent pas supprimer la rubrique « difficultés rencontrées » dans leur rapport d'activité.

A ce sujet, la direction annonce une simplification des différentes statistiques et compte rendus demandés aux services. Un outil de collecte commun est à l'étude.

### Les trésoreries :

- Conformément aux directives gouvernementales, la gestion des domaines, qui était déléguée aux trésoriers, a été reprise en gestion directe par les ambassadeurs avec quelques exceptions très limitées.
- La liquidation de la paie n'est plus assurée par les trésoreries à une exception près.
- A la question par les **élus FO** de la justification du classement des trésoreries, la direction répond qu'il a été pris en compte en premier lieu les enjeux financiers et non le nombre d'agents. Le TPG rappelle que les agents de droit local recrutés par les trésoreries doivent se voir confier uniquement des tâches matérielles (gardiennage, chauffeur et éventuellement des traductions).
- Les postes en difficulté ne pourront compter sur aucun renfort particulier, la marge de manœuvre en effectifs sur l'ensemble du réseau étant inexistante.
- La Direction **doit rappeler** aux chefs de poste que la formation est un investissement et qu'il faut accepter de se passer d'un agent une semaine pour gagner du temps ensuite.



## Budget

Un rappel a été fait auprès des trésoreries afin de faire connaître leurs besoins et de faire remonter les crédits non utilisés. La TGE n'utilisera pas tous les crédits car un IPA a été mobilisé par CHORUS et n'a pu faire de missions. De plus, la dotation prévue pour les formations CHORUS a été surévaluée.

A la question des **élus FO**, la Direction précise que toutes les demandes des services et postes ont été satisfaites, malgré la restriction budgétaire.



## Formation professionnelle

### Bilan septembre 2011 à août 2012 :

Le nombre formation demandées diminue et leur taux de satisfaction diminue également. Les formations bureautiques ont été fortement impactées à cause de l'occupation de la salle par les formations CHORUS.

Les **élus FO** dénoncent la baisse de formation en général.

### Plan et perspectives de formation 2013 :

Outre le plan de formation national, suite au renouvellement des collègues à l'étranger, des formations des primo affectés seront dispensées sur NANTES en 5 blocs définis :

- 1 bloc commun
- 1 bloc compta/recettes
- 1 bloc dépense
- 1 bloc pensions
- 1 bloc support EAF

A la demande des **élus FO**, ces modules seront accessibles aux agents de la TGE.

Elles seront dispensées de mi Avril à mi Juin avant le départ des agents pour l'étranger en partenariat avec l'ENFIP, le SRE et le MAEE.

Pour faciliter ce plan de formation ambitieux, la CAP nationale qui prononcera les affectations des agents à l'étranger sera avancée à la mi Mars et les chefs de postes devront préciser l'affectation de l'agent dans la trésorerie.

Pour les agents des TAF qui prendront une affectation en métropole LE 1 septembre 2013, FO s'assurera qu'une formation adaptée sera également dispensée dans le département d'arrivée.



## Réaffectations des personnels de catégorie B et C de l'étranger au 31 Août 2013

**Ce point est particulièrement sensible pour les agents concernés !**

47 agents ne seront pas renouvelés.

12 agents pourront faire valoir leur droit à la retraite, dont 5 ont déjà annoncé leur souhait de partir en retraite.

18 agents ont formulé leur souhait de mutation en Métropole ou dans les DOM.

22 ont demandé un détachement auprès du MAEE. (16 C, 6B)

La TGE est en contact avec différents services des Affaires Etrangères pour le suivi et la préparation des dossiers.

Les demandes de détachement seront présentées aux CAP au mois de novembre 2012 et les agents sauront s'ils sont retenus pour leur détachement en Mars/Avril 2013.

9 agents n'ayant jamais exercé en Métropole n'ont pas fait de demande de mutation pour préciser leur choix de retour ( 6 pouvant faire valoir leur droit à retraite).

Un ultime courrier sera adressé à ces agents pour les sensibiliser une nouvelle fois aux risques qu'ils encourent.

La demande de mutation et la demande de détachement sont indépendantes l'une de l'autre et ne viennent pas en concurrence.



### Tableau de bord de veille sociale TBVS

Les indicateurs ont été définis et valorisés, il faudra suivre leurs évolutions dans le temps.

La situation de 2 services a été évoquée :

- Au service des pensions une insonorisation sera mise en place autour du centre d'appel.
- Les agents du CID ont vu leur avenir se préciser, ce qui devrait mettre fin en partie à leurs inquiétudes.



### Actualisation des DUERP

Le Président propose un groupe de travail dans la 2<sup>ème</sup> semaine de Janvier 2013 qui comportera les risques professionnels et la prévention associés pour les TAF et la TGE.

### Statut futur de la TGE

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2013 la TGE deviendra la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Etranger.



### Questions diverses

La porte arrière côté parking sera remplacée courant Janvier.

Les **élus FO** s'inquiètent de la sécurité du bâtiment qui ne comporte plus qu'une seule ouverture opérationnelle.

Suite à interrogation des **élus FO**, la direction indique qu'il y aura installation d'un coffrage sous l'armoire de la fibre optique à chaque étage afin d'éviter les angles saillants.

Les **élus FO** interrogent la Direction sur le déménagement du service des pensions cristallisées prévu soit sur le site du SRE soit de l'INSEE : la date n'est pas encore définie.

Suite à interrogation des **élus FO**, la Direction indique le code vestimentaire permettrait aux agents masculins qui ne sont pas en contact avec le public de porter des tenues adaptées aux périodes plus estivales (pantacourt, bermuda « habillé »).

### Pour FO DGFIP TGE et TAF

**Bertrand JOUANIQUE (TGE), Jean Louis CATHELOT (TGE) Laurent DILLIEU (TUNIS) et Julie SABRA (TGE), Bruno LE CARRE (TGE) Marie Laurence CAMUS (expert)**

 <b>FO</b> TGE TAF <i>la force syndicale</i> <b>DGFIP</b>	
<b>BULLETIN D'ADHESION</b>	
<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
<b>GRADE :</b>	
<b>AFFECTATION :</b>	
<b>Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière de la DGFIP</b>	
Fait à	le
<b>signature</b>	